



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-27442>

Département(s) de publication : 06

Annonce n° 25-27442

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : COMMUNE DE GRASSE

Adresse : DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES PLACE DU PETIT PUY, 06131 Grasse cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 497055138

Courriel : Marches.publics@ville-grasse.fr

Adresse internet : <http://www.ville-grasse.fr>

Point(s) de contact : Service de la Commande Publique

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRL03

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://marches-securises.fr>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : CONCESSION PORTANT SUR L'INSTALLATION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE PARKING DE COVOITURAGE JEAN GIRARD

Numéro de référence : JV/CD/AZ/IP.129

CPV - Objet principal : 45261215

Type de marché : Travaux

Description succincte : La présente consultation a pour objet de confier, par voie de concession, la conception, la fourniture, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'installations photovoltaïques sur le parking du Stade Jean Girard, qui sera aménagé en aire de covoiturage par le Département des Alpes-Maritimes. Soit une surface potentielle de l'ordre de 850 m². Le Concessionnaire assumera à ses frais et risques les prestations à réaliser et notamment : -La conception, le financement, la réalisation, la gestion et l'exploitation des ouvrages ; -La réalisation de tous les travaux nécessaires à la mise en service des ouvrages ; -Le bon fonctionnement quotidien des ouvrages ; -La sécurité ; -L'entretien et la maintenance des ouvrages ; -Le reporting des conditions d'exploitation ; -La remise de tous les biens de retour en parfait état d'entretien à l'expiration du contrat ; -La gestion des différentes démarches liées à l'opération d'autoconsommation collective.
Valeur totale estimée (hors TVA) : 840000 euros

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 45261215

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution ou de livraison : Parking de covoiturage Jean Girard à GRASSE

Description des prestations : Le Concessionnaire assumera à ses frais et risques les prestations à réaliser et notamment : - La conception, le financement, la réalisation, la gestion et l'exploitation des ouvrages ; - La réalisation de tous les travaux nécessaires à la mise en service des ouvrages ; - Le bon fonctionnement quotidien des ouvrages ; - La sécurité ; - L'entretien et la maintenance des ouvrages ; - Le reporting des conditions d'exploitation ; - La remise de tous les biens de retour en parfait état d'entretien à l'expiration du contrat ; - La gestion des différentes démarches liées à l'opération d'autoconsommation collective.

Critères d'attribution :

- 1 - Montant et cohérence du CEP : - Le coût net total pour la Collectivité sur la durée du contrat - La cohérence du CEP - 60% 2 - Valeur technique 40% (2.1 - Performances Techniques 30%; 2.2 - Délais d'exécution 10%)
- 1 - Montant et cohérence du CEP : - Le coût net total pour la Collectivité sur la durée du contrat - La cohérence du CEP - 60% 2 - Valeur technique 40% (2.1 - Performances Techniques 30%; 2.2 - Délais d'exécution 10%)

Valeur estimée (hors TVA) : 840000 euros

Durée de la concession : 324 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :

Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Cf: Règlement de la Consultation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Cf: Règlement de la Consultation

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Informations sur les concessions réservées :

Marché non réservé

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations sur les échanges électronique :

La facturation en ligne sera acceptée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations complémentaires : Le contrat de concession prendra effet à la date de notification pour une durée de 27 ans. A titre indicatif, cette durée de 27 ans se décompose prévisionnellement de la façon qui suit : -2 ans au titre de la conception réalisation des installations. Compris dans ce délai, le délai pour l'obtention des différentes autorisations administratives ; -25 ans pour l'exploitation des installations. La consultation est menée conformément à la procédure décrite par les articles L.3111-1 et suivants du Code de la commande publique. Dans la mesure où le service concédé ne relève pas de la qualification de service public, seuls les articles L. 1411-5, L. 1411-5-1, L. 1411-9 et L. 1411-18 du Code Général des Collectivités territoriales s'appliquent à la présente procédure. La procédure sera une procédure ouverte : les candidats devront remettre simultanément leurs dossiers de candidatures et leurs offres. Dans un premier temps, au terme du délai de réception des candidatures et des offres, la commission prévue par l'article L.1411-5-1 du CGCT établira la liste des candidats admis à présenter une offre. Dans un deuxième temps, la commission procédera à l'analyse des offres des candidats admis et rendra un avis sur celles-ci. Au vu de cet avis, Monsieur Le Maire, ou son représentant, décidera librement d'engager des négociations avec le(s) soumissionnaire(s) de son choix. La Collectivité se réserve le droit de demander aux candidats ayant déposé une offre, tout complément d'information nécessaire à la compréhension de leur offre. La valeur prévisionnelle globale du contrat, au sens de l'article R.3121-1 du Code de la commande publique, est évaluée à un montant prévisionnel de 840 000 euros HT, qui correspond à la somme du chiffre d'affaires prévisionnel du concessionnaire, sur la durée du contrat. Cette évaluation est basée sur le périmètre actuel et les conditions d'exploitation fixées aux contrats et au regard des investissements prévisionnels à la charge du concessionnaire. Cette valeur est purement indicative et ne correspond pas à un objectif quelconque de la Collectivité. Dans le cas d'une candidature d'un groupement d'entreprises, chaque membre du groupement doit fournir l'ensemble des documents attestant de ses capacités juridiques, professionnelles, techniques et financières. L'appréciation des capacités du groupement est globale. Les candidats remettront un dossier permettant d'apprécier leurs garanties professionnelles, techniques et financières, le respect de l'obligation d'employer des travailleurs handicapés prévue aux articles L5212-1 à L5212-4 du Code du travail Critères et sous-critères 1 - Montant et cohérence du CEP : 60% -Le coût net total pour la Collectivité sur la durée du contrat -La cohérence du CEP 2 - Valeur technique: 40% (2.1 - Performances Techniques : Ce critère sera apprécié au regard des éléments suivants :-Qualité et performance des équipements; -Qualité des travaux réalisés sur les toitures; -Plan de maintenance des équipements - 30% - 2.2 - Délais d'exécution : Ce critère sera apprécié sur la base du calendrier de réalisation et mise en service des unités proposé par le candidat dans son offre - 10%). Une visite sur site est vivement conseillée. Les conditions de visites sont les suivantes : Cette visite, qui revêt un caractère facultatif, a pour seul objet de permettre aux candidats de visualiser les

installations. Elle n'a pas pour objet d'apporter aux candidats des renseignements complémentaires à ceux donnés au dossier de la consultation ni de répondre à des questions particulières, en respect du principe d'égalité entre les candidats. Les questions éventuellement soulevées par cette visite devront être posées à la Collectivité conformément aux dispositions de l'article 11.1 du présent règlement. Les candidats souhaitant effectuer cette visite sont invités à le faire savoir préalablement par mail adressé à l'adresse courriel suivante : Mail:marches.publics@ville-grasse.fr La date limite de visite est fixée à 20 jours maximum avant la fin soit le 28 mars 2025. Le nombre de participants à cette visite est limité à trois par candidat. Le nombre et la qualité des personnes devant effectuer la visite sera précisé dans le mail envoyé par le candidat à l'adresse précédente.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Nice

Adresse : 18 Avenue des Fleurs CS 61039, 06050 NICE CEDEX 1

Coordonnées :

Téléphone : +33 489978600

Courriel : Greffe.ta-nice@juradm.fr

Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Nom Officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille

Adresse : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales CCIRA de Marseille - Madame PIETRI Place Félix-Baret - CS 80001, 13282 Marseille cedex 06

Coordonnées :

Téléphone : +33 484354554

Courriel : Catherine.pietri@paca.gouv.fr

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Nice

Adresse : 18 Avenue des Fleurs CS 61039, 06050 NICE CEDEX 1

Coordonnées :

Téléphone : +33 489978600

Courriel : Greffe.ta-nice@juradm.fr

Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2025